

Carrefours de la Pédo-psychiatrie

FIAP Jean Monnet
30 rue Cabanis
75014 **PARIS**

L'ACCUEIL, UN ACTE DE SOIN ?
Spécificités, modalités
et limites de l'accueil
en CMP infanto-juvénile

**Vendredi
5 février 2016**



Association des Psychiatres
de secteur Infanto-juvénile



Société Française de Psychiatrie
de l'Enfant et de l'Adolescent
& Disciplines Associées

www.api.asso.fr
www.sfpeada.fr

Ce bulletin est à renvoyer à :

A.P.I.
Dr Christophe LIBERT

C.A.T.T.P. Les Bordières
1 allée des Boutons d'Or
94000 CRETEIL

FIAP Jean Monnet
30 rue Cabanis - 75014 PARIS
Glacière / Denfert-Rochereau
 

L'ACCUEIL, UN ACTE DE SOIN ? Spécificités, modalités et limites de l'accueil en CMP Infanto-juvénile

VENDREDI 5 FEVRIER 2016

FIAP Jean Monnet – 30 rue Cabanis – 75014 PARIS

Le Centre Médico-Psychologique, pivot du secteur, est la porte d'entrée principale en psychiatrie infanto-juvénile. Parmi ses missions plurielles, il en est une essentielle : l'accueil.

Parfois réduit, dans des référentiels d'allure moderne, à de la « bienveillance », l'accueil en CMP est, en fait, un acte de soin complexe. Ainsi, les spécificités de la clinique de l'accueil en pédopsychiatrie méritent-elles d'être explicitées et défendues.

De l'historique « écoute flottante » aux protocoles parfois très formalisés, l'accueil en CMP se décline sous de nombreuses formes. Quel en est le dénominateur commun ? Peut-on parler d'une action soignante collective en ce qu'elle sollicite toute une équipe ?

Les listes d'attente s'allongent. La demande toujours plus insistante n'en finit pas d'entier. Mais qu'en est-il de cette demande ? D'où vient-elle ? Que contient-elle ?

Concernent-elle toujours la pédopsychiatrie ?

Après le temps de l'attente, vient celui de l'accueil où la temporalité des enfants, de leurs familles et de leurs souffrances vient rencontrer celle des professionnels et de leurs outils thérapeutiques. Ne faut-il pas du temps pour que l'alliance thérapeutique se construise ? Le CMP n'en finit-il jamais d'accueillir ?

Les dispositions des CMP à accueillir ont pourtant des limites : quels ajustements possibles dans la mesure de toutes nos ressources ?

Saisissons-nous d'expériences intéressantes, innovantes susceptibles d'ouvrir des perspectives d'accueil que les embouteillages et autres difficultés de nos CMP ont tendance à refermer !

INSCRIPTIONS

A.P.I.

Docteur Christophe LIBERT
C.A.T.T.P. Les Bordières – 1 allée des Boutons d'Or
94000 CRETEIL

Montant de l'inscription : Formation individuelle : 60 €
Formation continue : 120 €

Renseignements : Madame Sophie DESFLACHES
sophie.desflaches@chicreteil.fr



Accueil

9h00

Introduction des Présidents

Roger Teboul, A.P.I.
Michel Wawrzyniak, SFPEADA

9h30

Professeur Jacques Hochmann

L'accueil au cœur de la pédopsychiatrie :
mise en perspective historique.

10h00

Ateliers

1. L'accueil en CMP : une affaire d'équipe.

Marie-Claude Bossière (Noisy le Sec) et l'équipe
du CMP de Choisy le Roi,
Caroline de Guilleuchmidt (Montesson).
Modérateurs : Michel Wawrzyniak, Christophe Libert.

11h00

2. Demandes de qui, demandes de quoi ?

Quelles réponses ?
Catherine Lacour Gonay et l'équipe du CESA
(Champs sur Marne),
Catherine Lemaquis et Florence Cahen (Colombes).
Modérateurs : Roger Teboul, Fabrice de Sainte Maréville.

3. Accueil et continuité :

de la rencontre à l'alliance thérapeutique.
Claudine Desobry (Hénin-Beaumont),
Stéphane Laudrin (Gentilly).
Modérateurs : Véronique Chebat, Jean Chambry.

4. Quelles limites ?

Quels ajustements possibles ?
Du nouveau du côté de l'accueil en CMP ?
Ludovic Gicquel (Poitiers),
Nathalie Presme et Anne Lefebvre (Créteil).
Modérateurs : Bruno Rist, Alain Bouvarel.

12h30

Déjeuner libre

14h00

Reprise des ateliers

15h30

Séance plénière

Compte-rendus des 4 ateliers

15h45

Docteur Isabelle Latinis-Héritier (Lagny sur Marne)

En quoi un travail piloté par l'ARS peut-il
permettre ou non d'avancer sur la problématique
de l'accueil en CMP ?

16h30

Conclusions

ASSOCIATION DES PSYCHIATRES DE SECTEUR INFANTO-JUVENILE

Enregistrée sous le numéro 11930701293.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

L'ACCUEIL, UN ACTE DE SOIN ?

**Spécificités, modalités et limites
de l'accueil en CMP Infanto-juvénile**

Vendredi 5 février 2016

Fiap Jean Monnet
30 rue Cabanis – 75014 PARIS

BULLETTIN D'INSCRIPTION

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

.....

CODE POSTAL et VILLE

E-MAIL :

SERVICE ou SECTEUR :

FONCTION :

TELEPHONE :

INSCRIPTION ATELIER
(donner 2 choix par ordre décroissant)

N° ou N°

Ci-joint un chèque (bancaire ou postal) de
à l'ordre de l'A.P.I.

Le Signature :

Le reçu d'inscription et le certificat de présence seront remis sur place.
* * * * *